

4 Rue des Terreaux 25110 BAUME LES DAMES
Service Déchets – 7 Rue sur le Chaille 25110 BAUME LES DAMES
☎ 03.81.84.75.95 Email : dechets@doubsbaumois.org

2022



**SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET
GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

PRESENTATION DU SERVICE DECHETS DE LA CCDB	3
LES ELUS	3
LE PERSONNEL	3
LE TERRITOIRE	3
LA GESTION DES DECHETS	5
INDICATEURS TECHNIQUES	6
LA COLLECTE	7
↳ LES ORDURES MENAGERES	7
↳ LE TRI SELECTIF.....	7
↳ LES CARTONS DES PROFESSIONNELS.....	8
↳ LE VERRE	8
↳ LES DECHETTERIES	9
↳ LA RESSOURCERIE	114
↳ BORNES A VÊTEMENTS	114
↳ LE COMPOSTAGE	145
↳ LES ENCOMBRANTS	15
↳ EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS	16
LE TRAITEMENT	17
↳ ORGANISATION.....	17
INDICATEURS FINANCIERS	19
↳ MONTANT ANNUEL GLOBAL	19
↳ MODALITES D'EXPLOITATION	19
↳ LE TRAITEMENT	20
↳ COTISATION	20
↳ MODALITES DE FINANCEMENT.....	20
PERSPECTIVES	22

PRESENTATION DU SERVICE DECHETS DE LA CCDB

Le service Déchets de la CCDB a été créé au 1er janvier 2019, suite à la dissolution du SICTOM des 3 COM 25.

♦ LES ELUS

Suite aux élections municipales, le renouvellement de l'organe délibérant de la CCDB a eu lieu le 15 juillet 2020.

Le bureau de la CCDB est composé de :

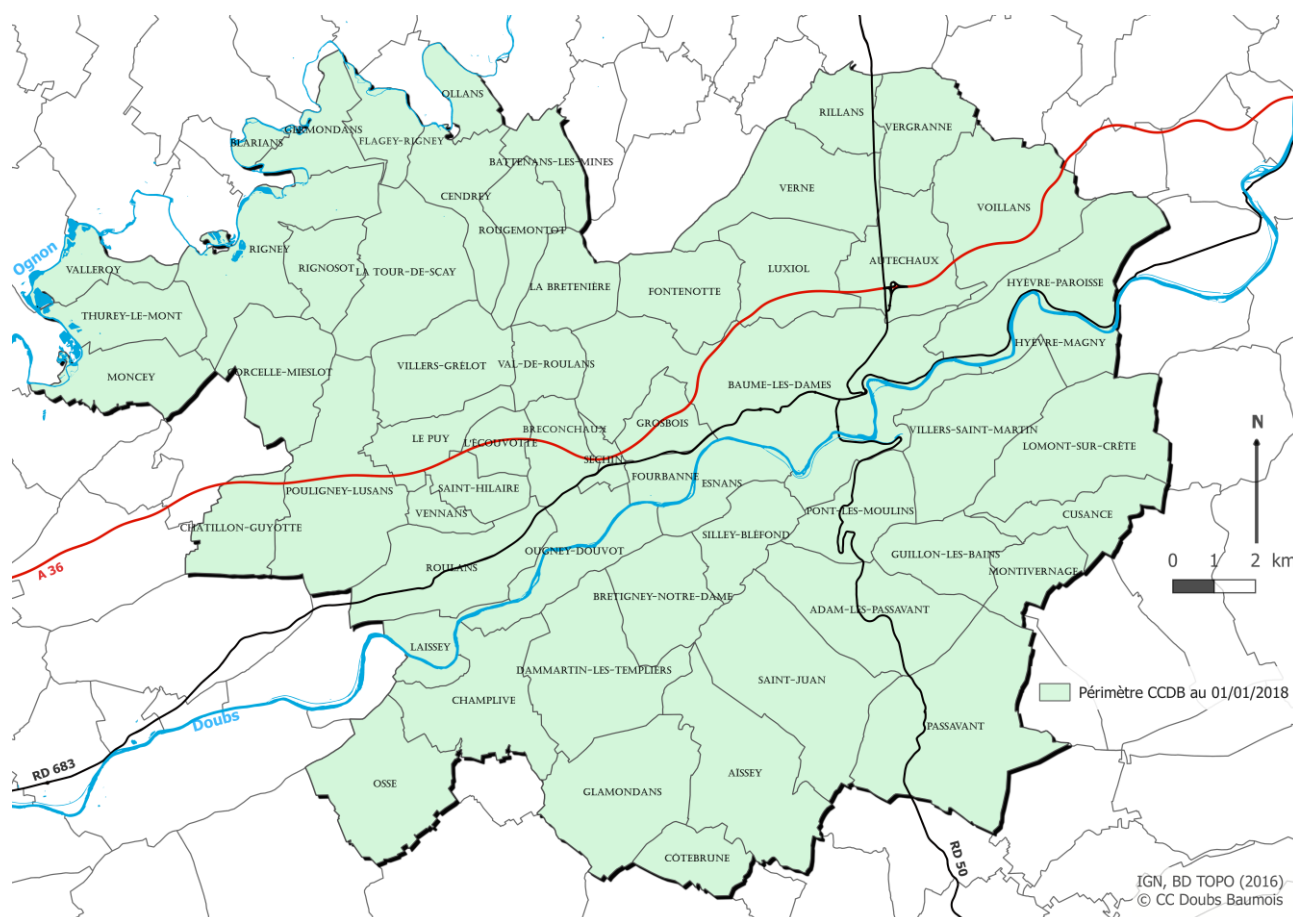
- Un Président : M. Jean-Claude MAURICE
- 8 Vice-Présidents
- 10 membres de bureau dont 3 conseillers délégués ; M. Charles PIQUARD est conseiller délégué à la gestion des déchets

♦ LE PERSONNEL

En 2022, le personnel du service déchets de la CCDB se compose de :

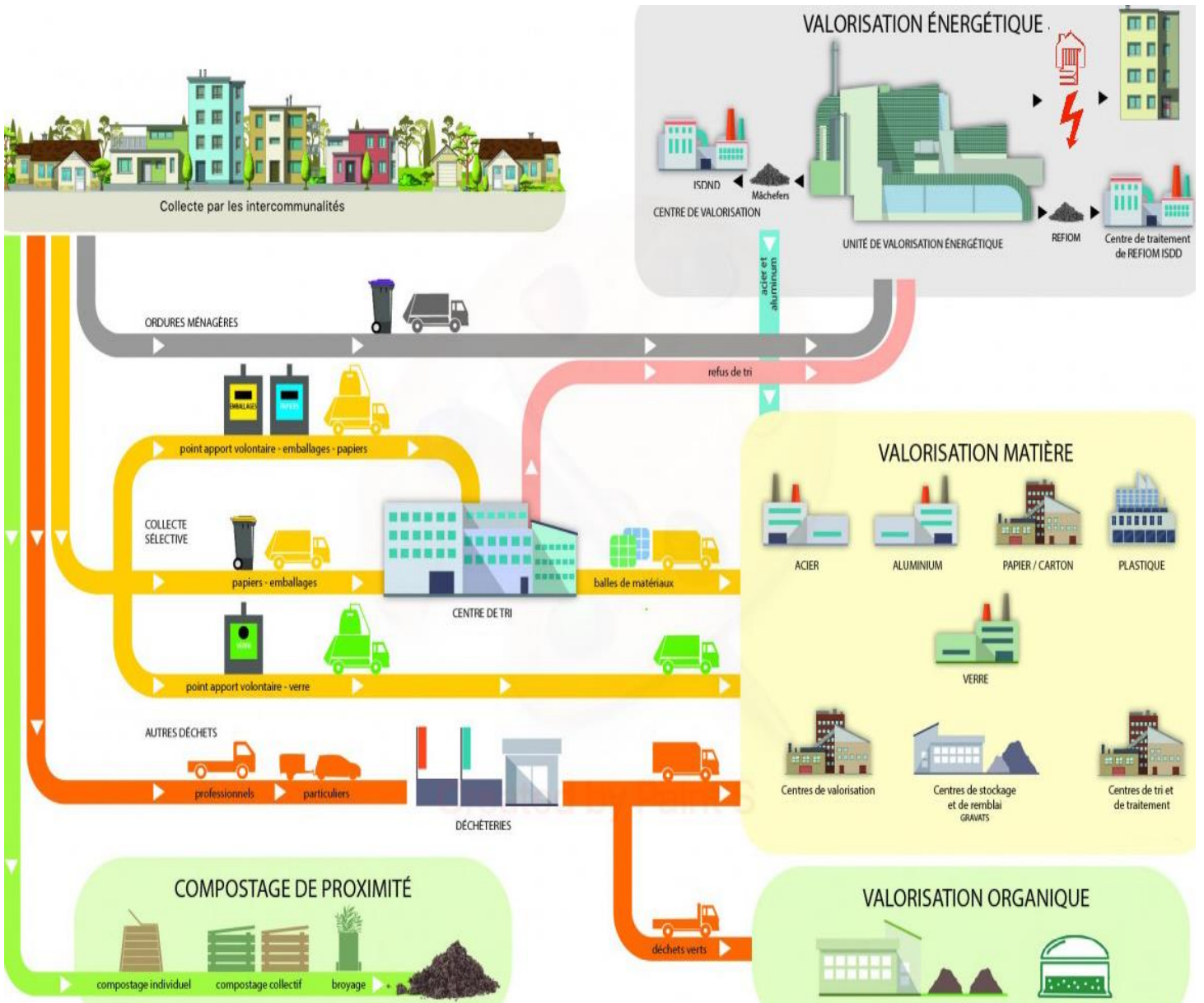
- 1 responsable
- 1 agent administratif
- 6 chauffeurs-rippeurs

♦ LE TERRITOIRE



58 Communes	Population totale au 1 ^{er} janvier 2022- 16436 hbts
ADAM LES PASSAVANT	92
AISSEY	166
AUTECHAUX	430
BATTENANS LES MINES	51
BAUME LES DAMES	5 138
BLARIANS	60
BRECONCHAUX	96
LA BRETENIERE	73
BRETIGNEY NOTRE DAME	113
CENDREY	190
CHAMPLIVE	253
CHATILLON GUYOTTE	137
CORCELLE MIESLOT	106
COTEBRUNE	89
CUSANCE	73
DAMMARTIN LES TEMPLIERS	200
L'ECOUVOTTE	90
ESNANS	66
FLAGEY RIGNEY	116
FONTENOTTE	63
FOURBANNE	181
GERMONDANS	62
GLAMONDANS	216
GROSBOIS	248
GUILLOIN LES BAINS	111
HYEVRE MAGNY	70
HYEVRE PAROISSE	197
LAISSEY	448
LOMONT SUR CRETE	179
LUXIOL	162
MONCEY	600
MONTIVERNAGE	27
OLLANS	39
OSSE	323
OUGNEY DOUVOT	257
PASSAVANT	215
PONT LES MOULINS	203
POULIGNEY LUSANS	867
LE PUY	116
RIGNEY	403
RIGNOSOT	119
RILLANS	96
ROUGEMONTOT	94
ROULANS	1 154
ST HILAIRE	168
ST JUAN	176
SECHIN	118
SILLEY BLEFOND	61
THUREY LE MONT	128
LA TOUR DE SCAY	303
VAL DE ROULANS	203
VALLEROY	151
VENNANS	266
VERGRANNE	116
VERNE	130
VILLERS GRELOT	153
VILLERS ST MARTIN	225
VOILLANS	214

♦ LA GESTION DES DECHETS



Source ASCOMADE

INDICATEURS TECHNIQUES



♦ LA COLLECTE

LES ORDURES MENAGERES

La totalité des usagers est collectée en porte à porte tous les 15 jours, excepté le centre-ville de Baume Les Dames, pour lequel un passage hebdomadaire est effectué. Quelques gros producteurs, tel que l'hôpital de Baume Les Dames, sont collectés 2 fois par semaine. 9 tournées sont réalisées afin de collecter l'ensemble des usagers.



	Tonnages	Kilomètres
Janvier	129,58	2392
Février	117,20	2318
Mars	129,56	2594
Avril	126,34	2177
Mai	136,18	2466
Juin	137,84	2721
Juillet	135,00	2485
Aout	123,42	2164
Septembre	129,06	2530
Octobre	124,56	2437
Novembre	116,64	2393
Décembre	138,36	2385
Total	1 543,74	29062

Année	Tonnage OM	Habitants	Kg/hab.
2019	1 530.12	16 552	92.44
2020	1 585.28	16 480	96.19
2021	1 602.66	16 401	97.72
2022	1 543.74	16 436	93.92

Après une augmentation des tonnages d'ordures ménagères constatée les deux dernières années, liée au contexte sanitaire, l'année 2022 est marquée par une baisse.

LE TRI SELECTIF



La totalité des usagers est collectée en porte à porte tous les 15 jours.

1 tournée de tri sélectif a été créée au 1^{er} janvier 2022, portant le nombre à 11 tournées réalisées, afin de collecter l'ensemble des usagers.

Depuis 2016, l'extension des consignes de tri est effective sur l'ensemble du territoire de la CCDB.

La simplification du tri consiste à étendre les consignes de tri pour **permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri** et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc. Jusqu'alors en France, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons (en résine PET et PEHD).

	Tonnages	Kilomètres
Janvier	103,86	2536
Février	91,46	2686
Mars	104,18	2964
Avril	94,60	2780
Mai	97,10	2927
Juin	102,90	2968
Juillet	94,36	2723
Aout	95,92	3338
Septembre	102,10	2939
Octobre	99,24	2812
Novembre	99,50	3055
Décembre	91,62	2795
Total	1 169,84	34 523

Année	Tonnage TRI	Habitants	Kg/hab.
2019	1 263.92	16 552	76.36
2020	1 193.94	16 480	72.45
2021	1 228.44	16 401	74.90
2022	1 169.84	16 436	71.17

L'année 2022 est marquée par une baisse des tonnages de collecte sélective. Cela peut s'expliquer par l'incitation d'utiliser des objets réutilisables.

LES CARTONS DES PROFESSIONNELS

Depuis le 1er janvier 2017, une collecte bimensuelle de cartons auprès de commerçants est effective. En 2019, moins d'une trentaine de commerçants adhéraient au service contre plus de quarante en 2022.

Année	Tonnage Carton
2019	49.70
2020	50.64
2021	68.91
2022	83.86

Ils sont livrés directement au centre d'exploitation de COVED basé à FAIMBE (25250).

LE VERRE



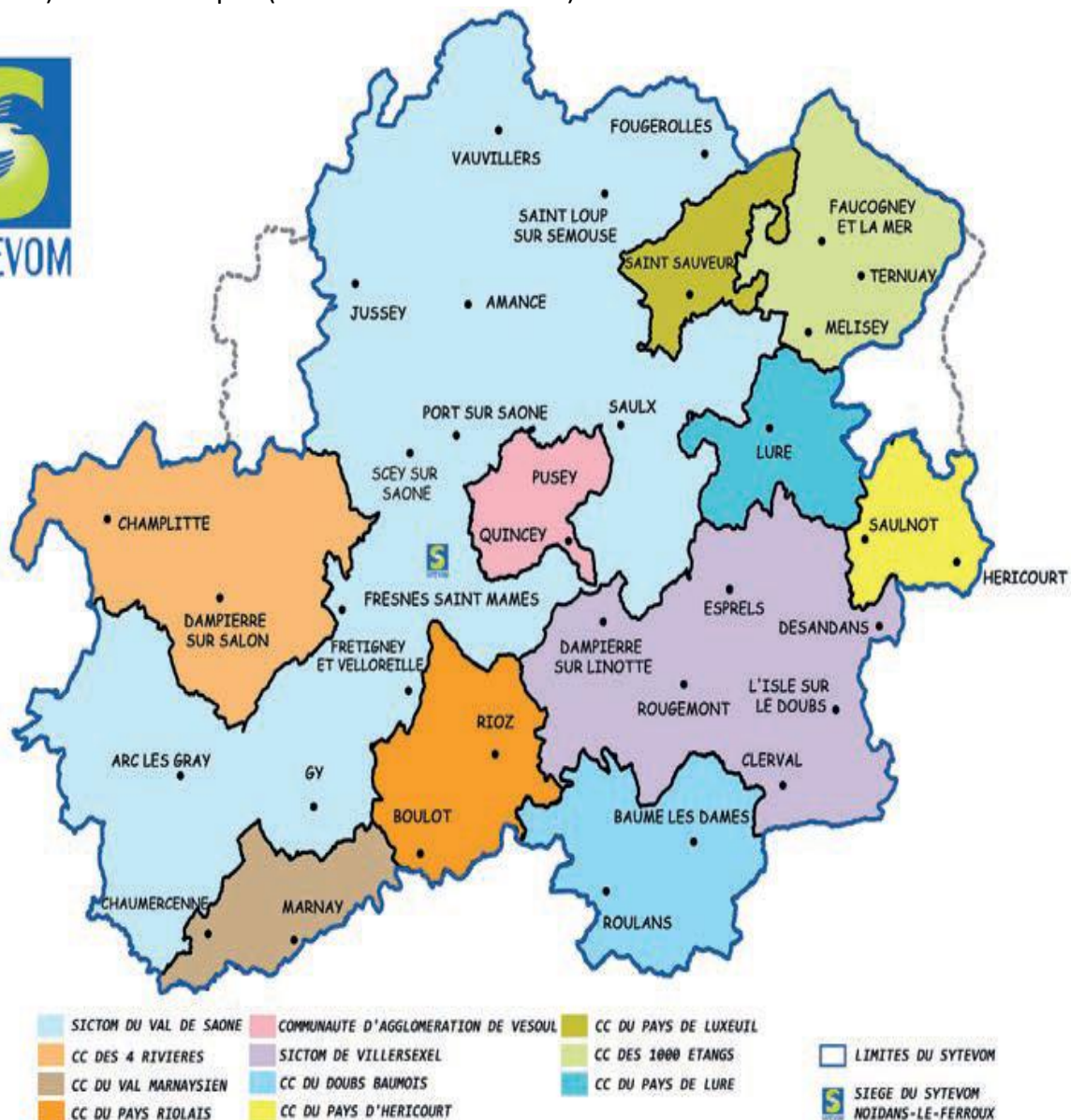
115 bornes à verre sont réparties sur le territoire de la CCDB, à raison à minima d'une borne par commune. Ces points d'apport volontaire sont la propriété du SYTEVOM, qui en assure la collecte.

Année	Tonnage Verre	Habitants	Kg/hab.
2019	746.59	16 552	45.10
2020	789.08	16 480	47.88
2021	804.240	16 401	49.04
2022	764.140	16 436	46.49

Les communes sont quant à elles en charge de l'entretien des abords.

↳ LES DECHETTERIES

35 déchèteries sont gérées par le SYTEVOM, dont 2 sur le territoire de la CCDB (Baume Les Dames & Roulans) et 1 à proximité (Rioz). Cette compétence regroupe à la fois le haut de quai (gardiennage, collecte des matériaux) et le bas de quai (enlèvement des bennes).





JE DÉPOSE EN DÉCHETTERIE

L'AGENT EN DÉCHETTERIE VOUS CONSEILLERA
POUR TRIER VOS DÉCHETS



Déchets verts, DEEE Déchets électriques et électroniques, Cartons, Métaux, Bois, Déchets ménagers spéciaux, Textiles, Chaussures, Linge de maison, Déblais, Gravats,



Autres flux : ampoules et néons, batteries, bouchons en liège, journaux, revues, magazines, huiles végétales, huiles de vidange, livres, cartouches d'encre, piles, radiographies, pneus VL, gravats...

Polystyrène, mobilier, plâtre et plaques de plâtre, huisseries, plastiques souples et rigides*

JE DONNE EN RESSOURCERIE



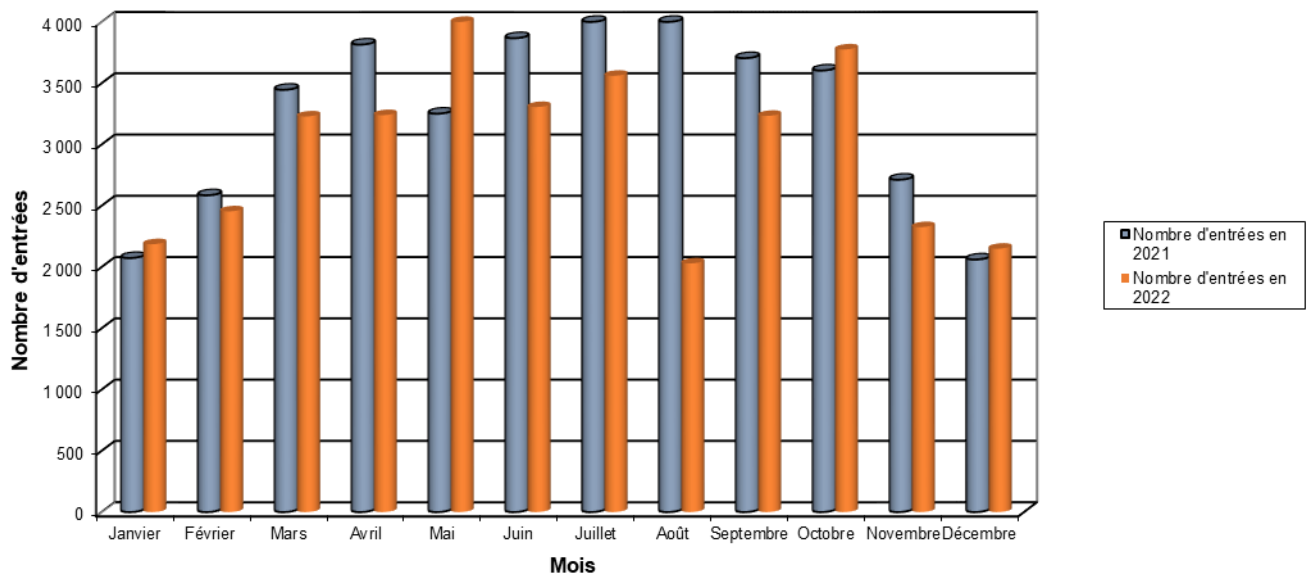
Vaisselle, décorations, jeux, habits...

Liste non exhaustive.

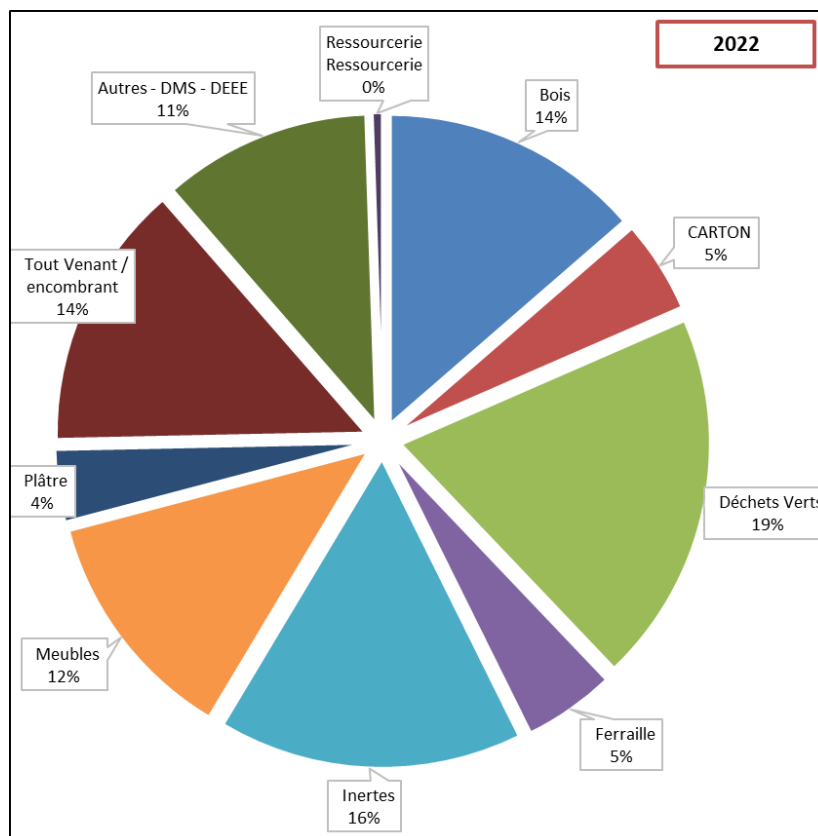
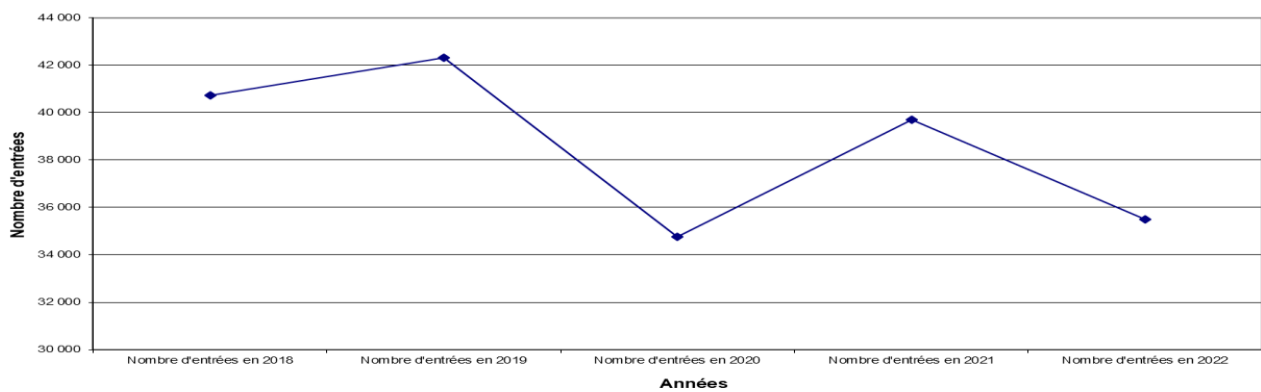
*toutes les déchetteries ne sont pas équipées de la même manière, renseignez-vous.

Source SYTEVOM

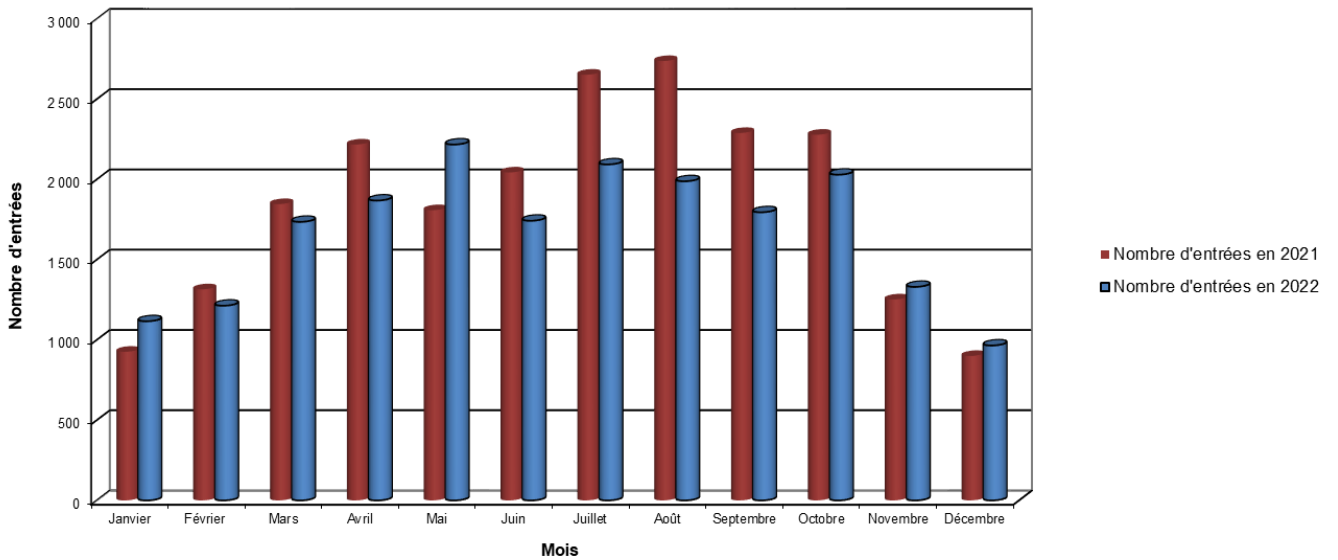
Fréquentation de la déchetterie de Baume les Dames



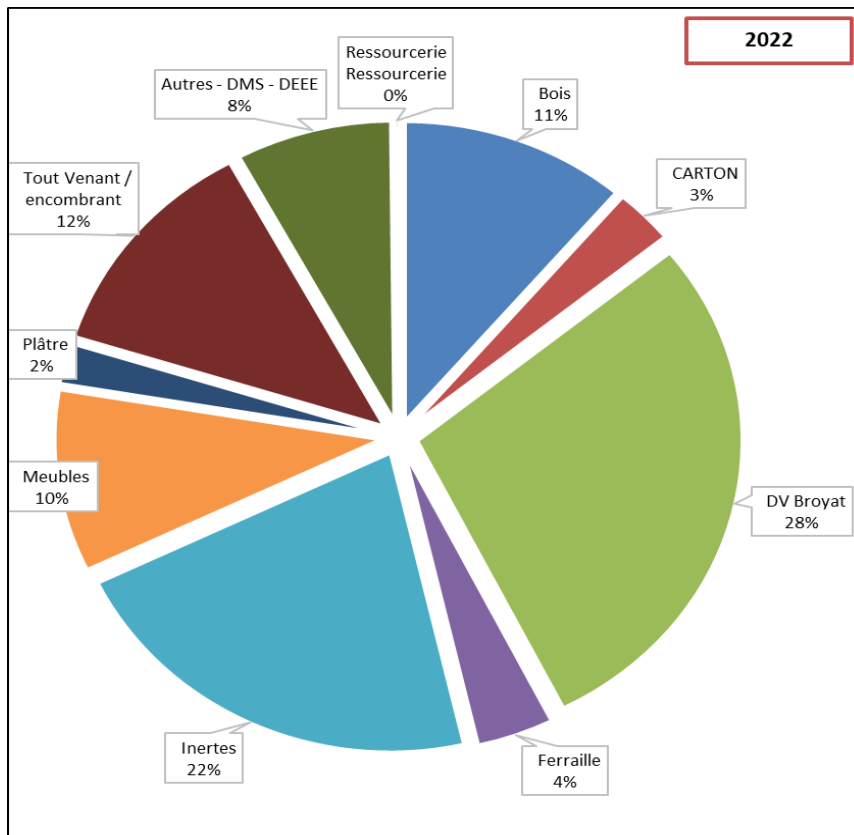
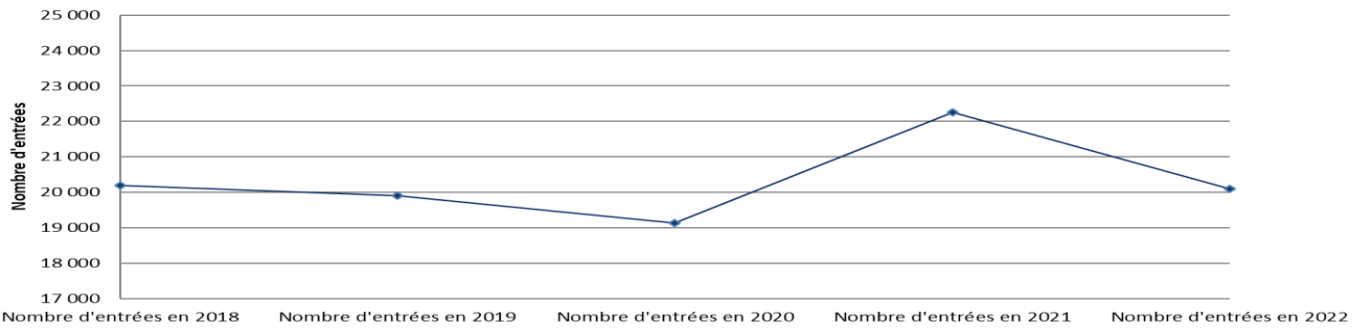
Evolution de la fréquentation



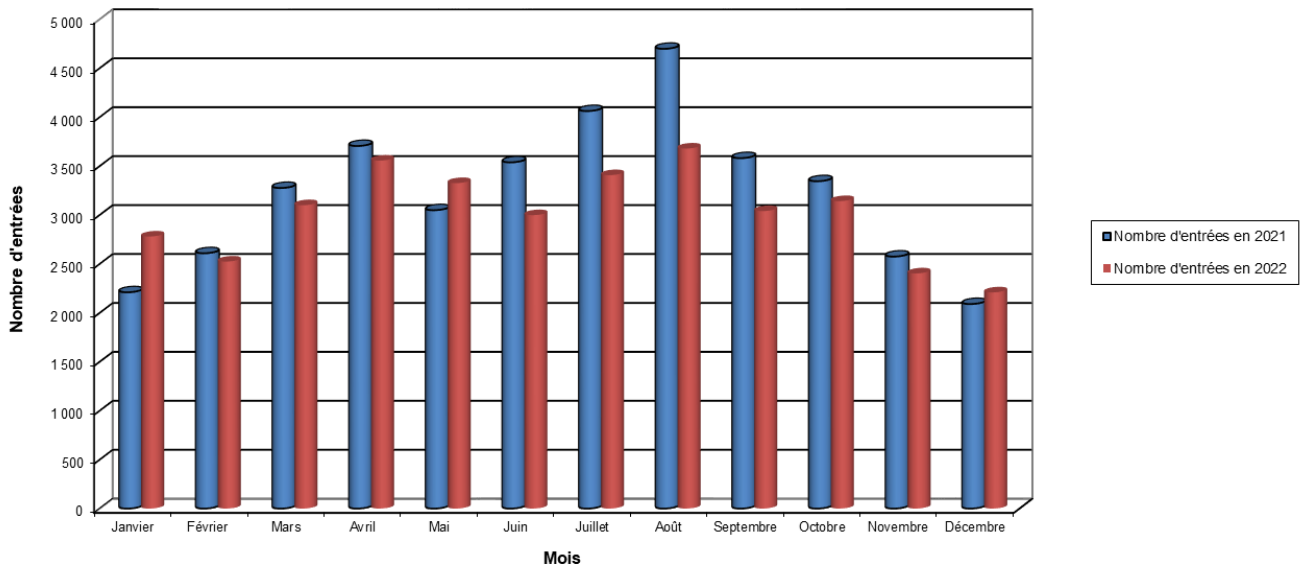
Fréquentation de la déchetterie de Roulans



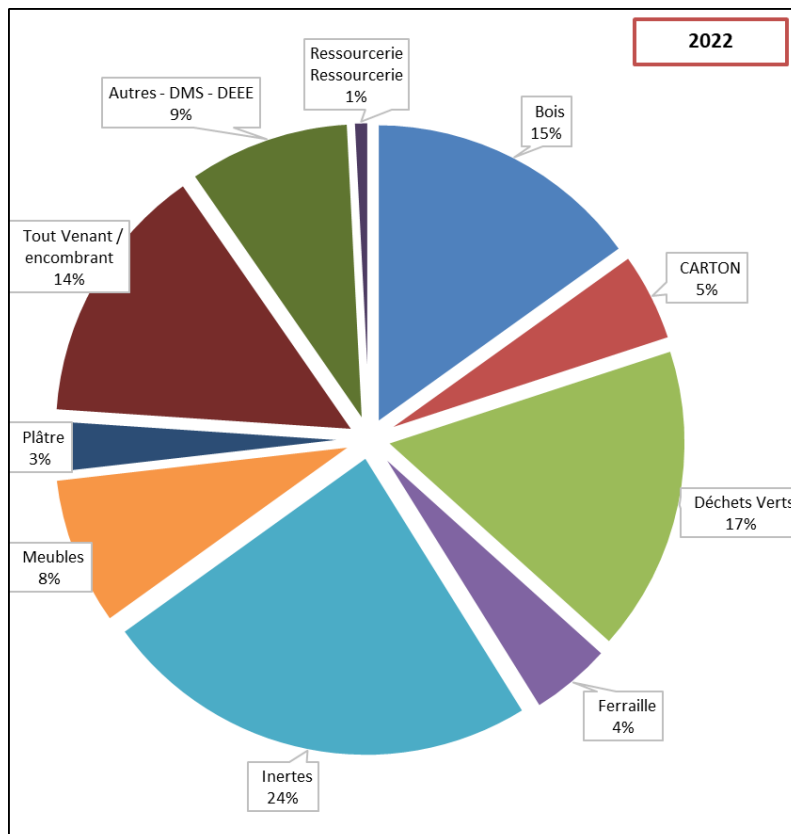
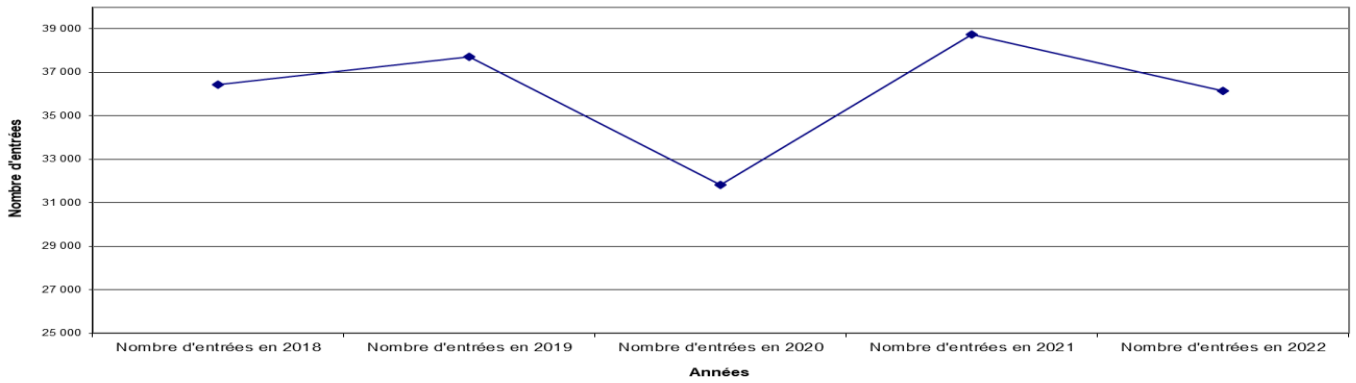
Evolution de la fréquentation



Fréquentation de la déchetterie de Rioz



Evolution de la fréquentation



RESSOURCERIE

Donnez une deuxième vie à vos objets.

La Ressourcerie est une alternative en assurant la remise en état et la vente sans but lucratif des objets déposés dans les conteneurs dédiés des déchetteries.

BORNE A VÊTEMENTS

La collecte a légèrement augmenté sur le territoire par rapport à 2021. Il reste cependant encore du potentiel pour mieux mailler le territoire.



Le dépôt des dons est assez bien respecté sur le territoire. En effet, on retrouve très peu de TLC (textiles d'habillement, linge de maison et chaussures) mis en vrac et de poubelles dans les bornes situées sur notre territoire, ce qui est très positif. On constate surtout cette évolution positive au sein des deux déchetteries.

Nous avons malheureusement eu des problèmes de bornes incendiées sur Baume Les Dames, ce qui a obligé à remplacer la borne du SPORT 2000 et à retirer les 2 bornes au 4 Avenue des Docteurs Butterlin en avril 2021 et 1 borne a été mise en place en octobre 2022.



La collecte 2022, en résumé :

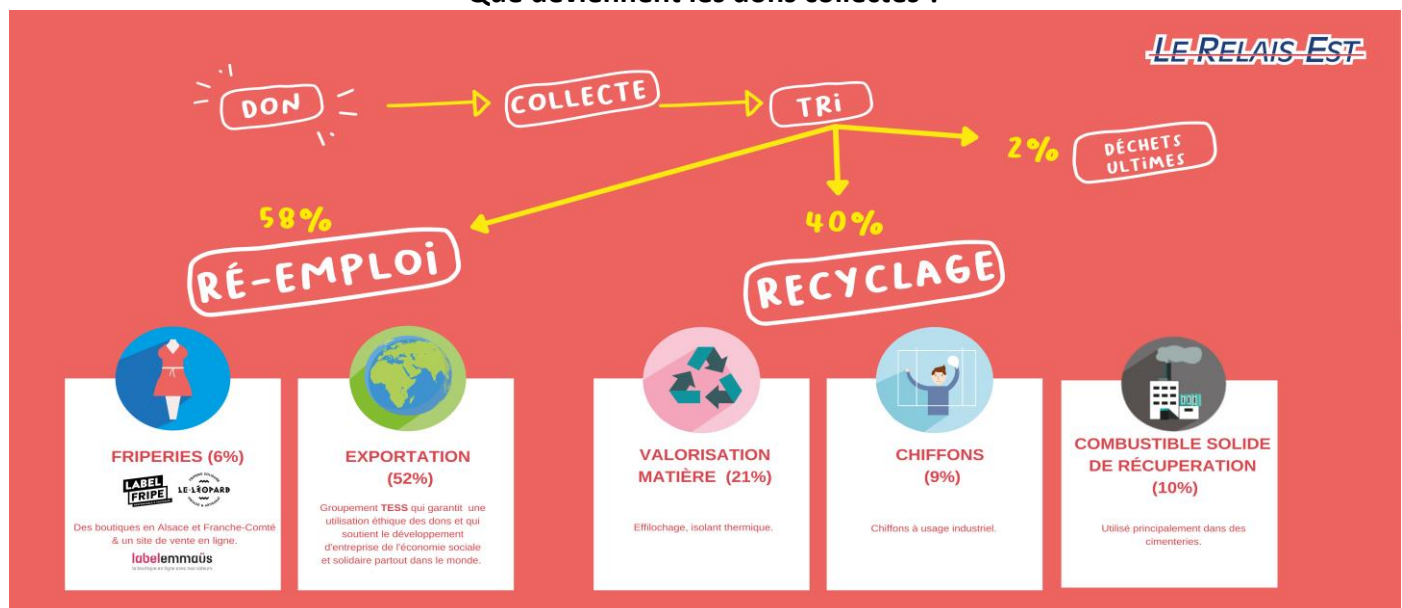
120.223 tonnes collectées, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2021.

7 points d'apport volontaire (PAV) : 8 à Baumes Les Dames, 2 à Pouligny-Lusans, 2 à Rigney, 2 à Roulans & 1 à Séchin

15 bornes de collecte

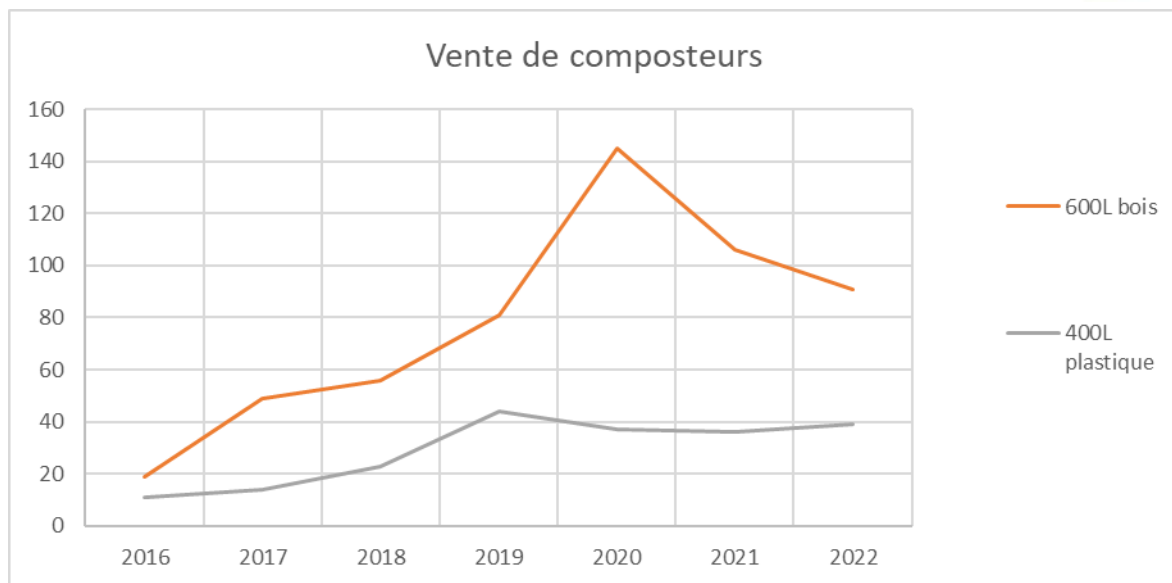
9 PAV potentiels supplémentaires (objectif Refashion : 1 PAV pour 1000 habitants) : Autechaux, Baume Les Dames (2), Laissey, La Tour De Scay, Moncey, Osse, Pont Les Moulins & Roulans

Que deviennent les dons collectés ?



↳ LE COMPOSTAGE

La CCDB propose à la vente des composteurs 600L bois au tarif de 35€ et des composteurs 400L plastique au tarif unique de 40€ (prix subventionné grâce au SYTEVOM). Chaque composteur est fourni avec son bioseau.

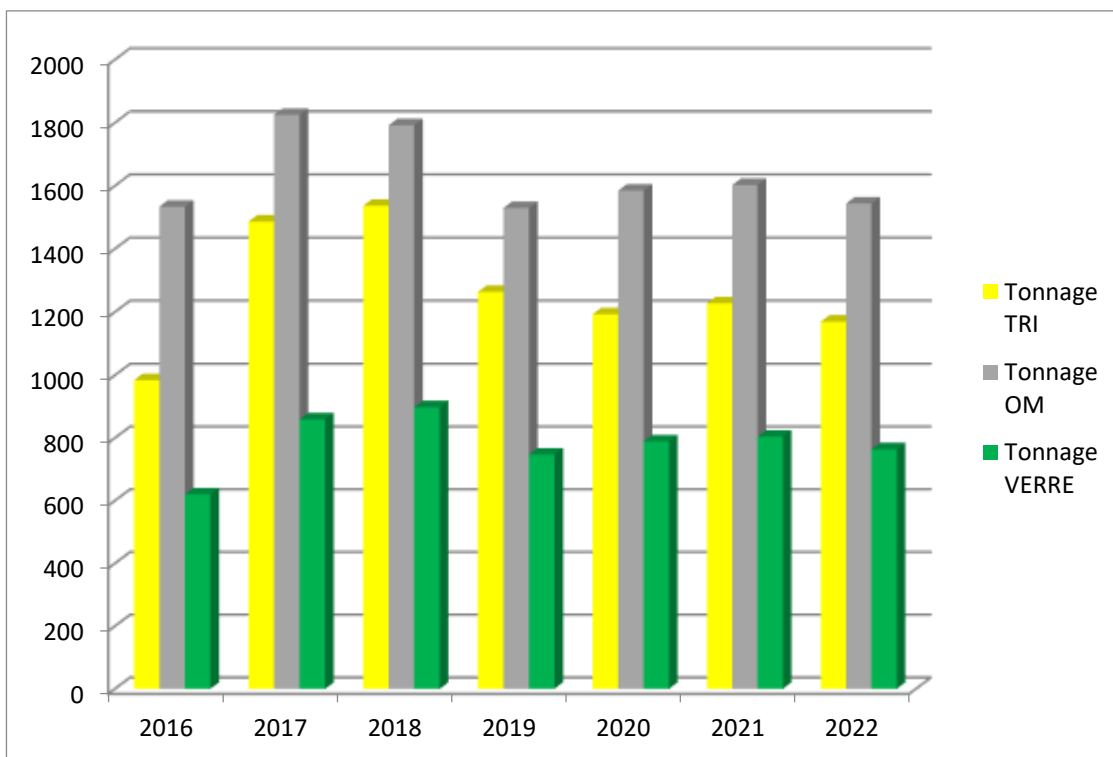


A partir de 2019, la CCDB a repris en charge la facturation du service et ainsi pu joindre un courrier lors de chaque facturation tout en pouvant insérer des informations sur la facture elle-même. Cela explique l'augmentation des ventes depuis 2019. Le pic des ventes de composteurs bois en 2020 est lié au confinement avec un tiers des ventes de l'année effectué pendant cette période. Un besoin de retour à la nature confirmé avec le choix de la matière, vu que seule la vente des composteurs en bois a subi cette hausse.

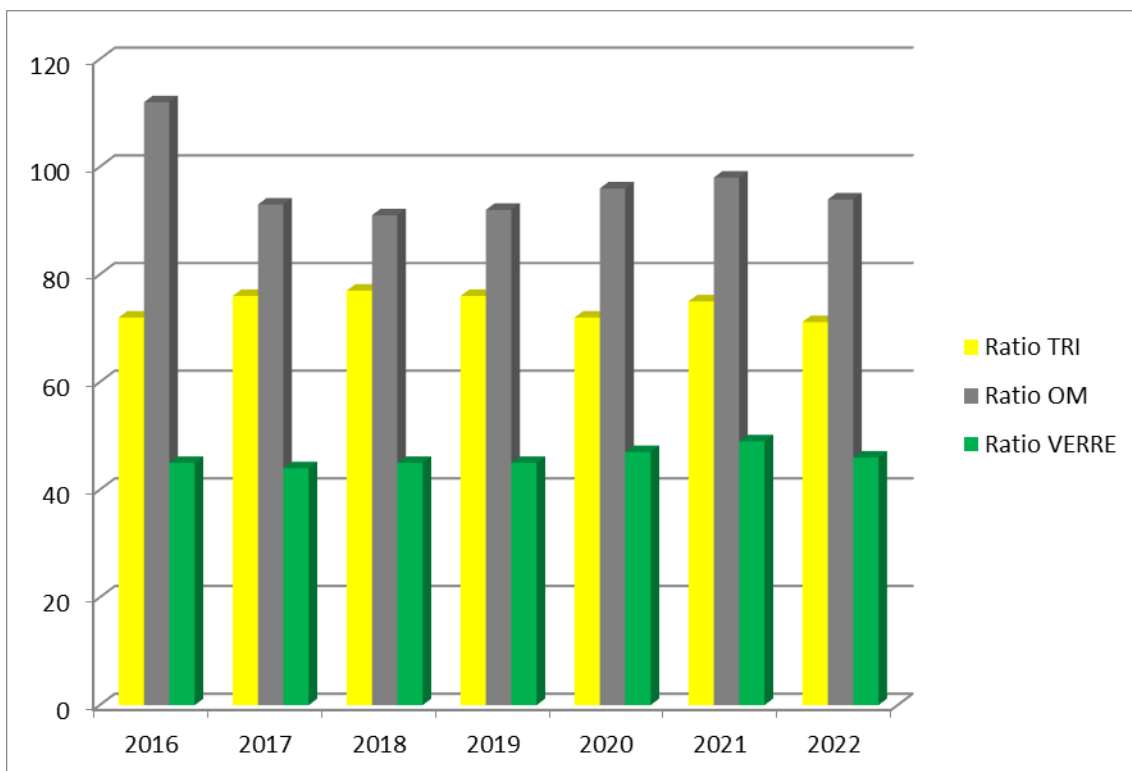
↳ LES ENCOMBRANTS

La CCDB n'organise pas de collecte d'encombrants.

TONNAGES COLLECTES



RATIOS en kg/hab/an



◆ LE TRAITEMENT

↳ ORGANISATION

La compétence traitement a été déléguée au SYTEVOM. Cette compétence regroupe :

-Le Transfert des ordures ménagères et du tri vers les sites de traitement : un dispositif de 5 quais de transfert a ainsi été mis en place sur le territoire du SYTEVOM (dont 4 appartenant au syndicat et gérés par lui). Les collectes de la CCDB transitent par le Quai des Magny situé à proximité de Villersexel (70).

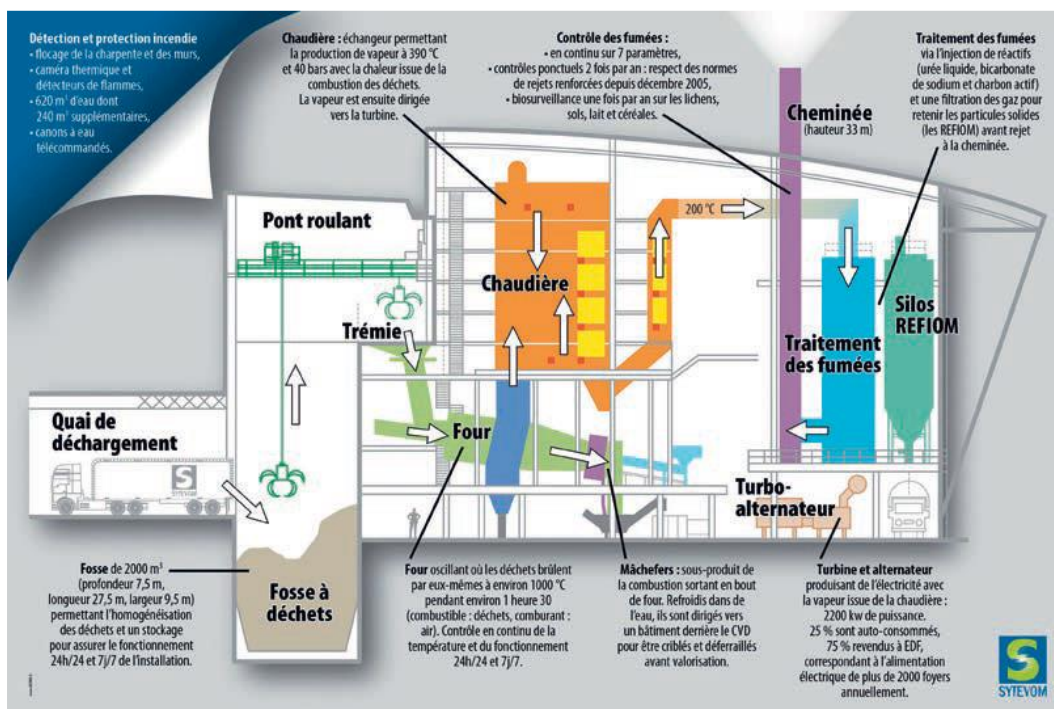
-Le Tri des emballages ménagers dans le cadre d'un dispositif de collecte en porte à porte (poubelle jaune) géré par les 11 collectivités adhérentes au SYTEVOM : ces emballages arrivent au centre de tri à Noidans Le Ferroux, sont triés puis mis en balle par matière pour partir au recyclage chez un repreneur. Le SYTEVOM est également signataire du Contrat Programme de Durée avec la société agréée Eco Emballages depuis février 1996.

-Le Traitement des ordures ménagères : dans le cadre d'un dispositif de collecte en porte à porte géré par les 11 collectivités adhérentes au SYTEVOM : les OM arrivent au Centre d'incinération de Noidans Le Ferroux (UVE autorisée à 41 000 tonnes). Dans le cadre d'un partenariat avec le SERTRID (Territoire de Belfort), les OM produites par le secteur Est sont traitées à Bourogne (90).

↳ ORDURES MENAGERES

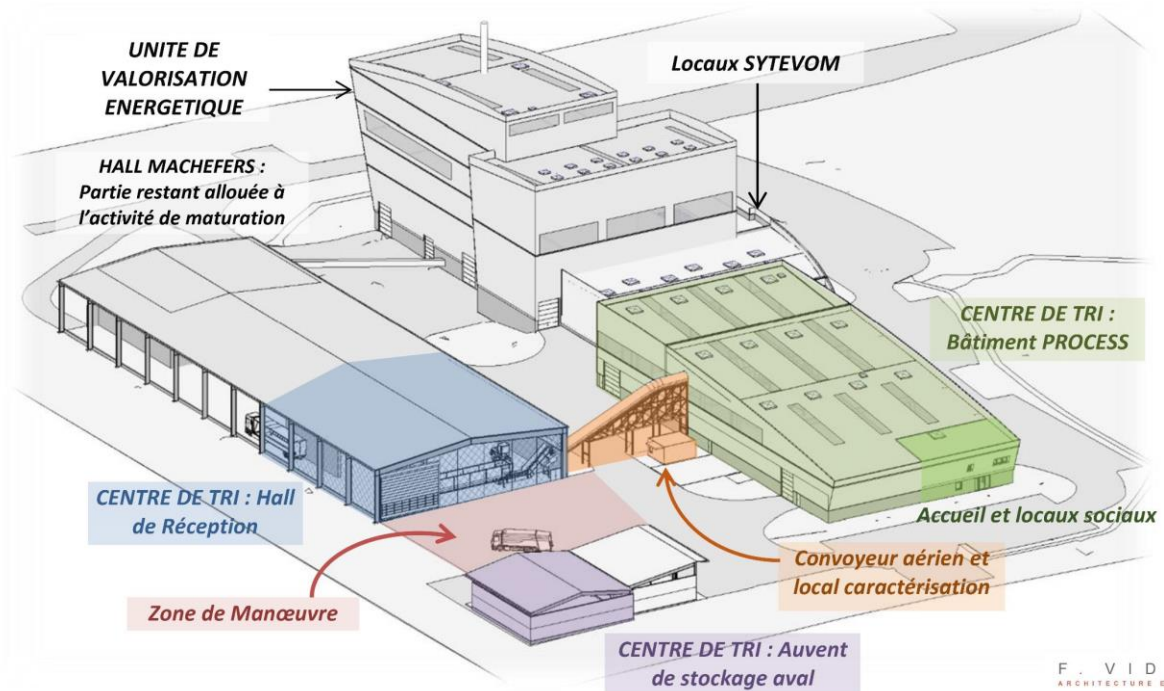
Construite par le SYTEVOM en 2006 et en fonctionnement depuis le début de l'année 2007, l'Unité de Valorisation de Noidans-le-Ferroux a une capacité de 41 000 tonnes par an.

Elle fonctionne 24h/24h avec un four qui accueille 5,5 tonnes/heure. L'exploitation en est confiée à l'entreprise IDEX Environnement.



Agrandissement et modernisation du centre de tri débutés en 2019 ayant plusieurs objectifs :

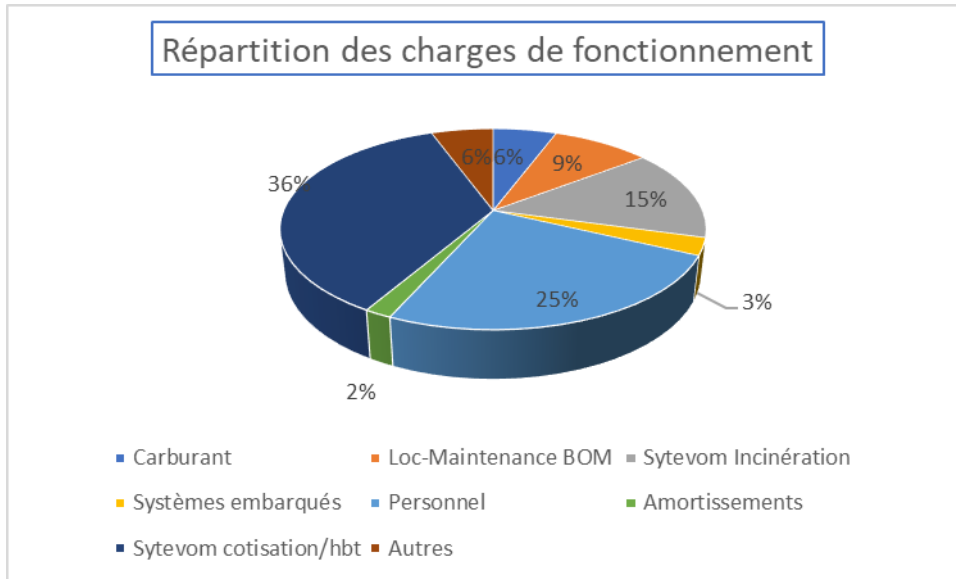
- Un coût d'exploitation connu et maîtrisé sur la durée du nouveau contrat (7 ans),
- Une capacité suffisante pour couvrir les besoins et permettant de développer encore de nouveaux partenariats (jusqu'à 30 000 Tonnes),
- Un process performant permettant une meilleure valorisation des matières (7 trieurs optiques, courant de Foucault ...) et allant trier des matières petites en taille mais nobles en valeur (exemple des capsules aluminium),



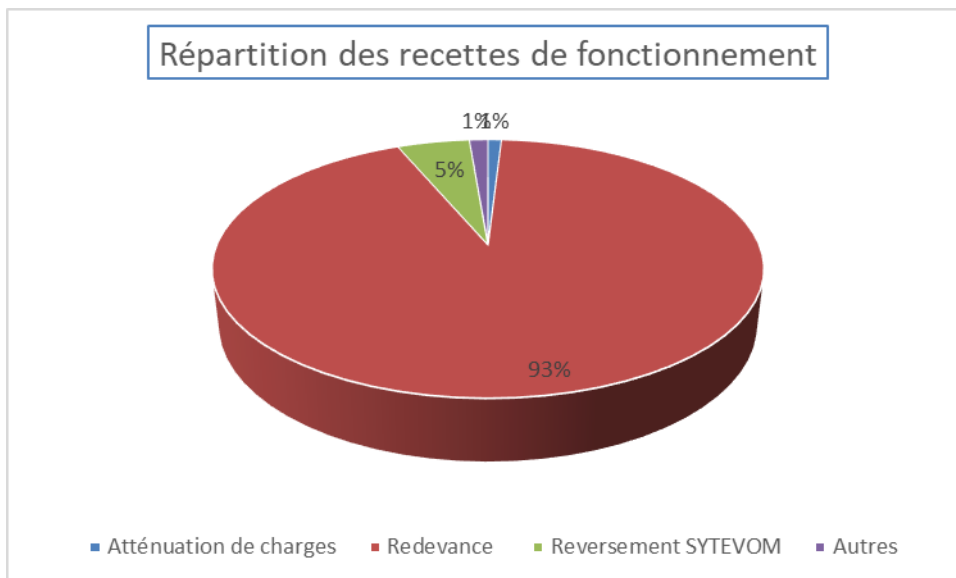
INDICATEURS FINANCIERS

MONTANT ANNUEL GLOBAL

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève en 2022 à 1 459 548.85€ TTC.



Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève en 2022 à 1 661 178.89€ TTC.



MODALITES D'EXPLOITATION

Afin d'assurer la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, la CCDB a fait le choix d'être en régie tout en passant par une location-maintenance des 2 véhicules. Le marché d'une durée de 6 ans a débuté au 1^{er} janvier 2021. La société BOM SERVICES a été retenue pour assurer cette prestation. Le coût annuel de cette prestation est fixe sur la totalité du marché : 129 600€ TTC.

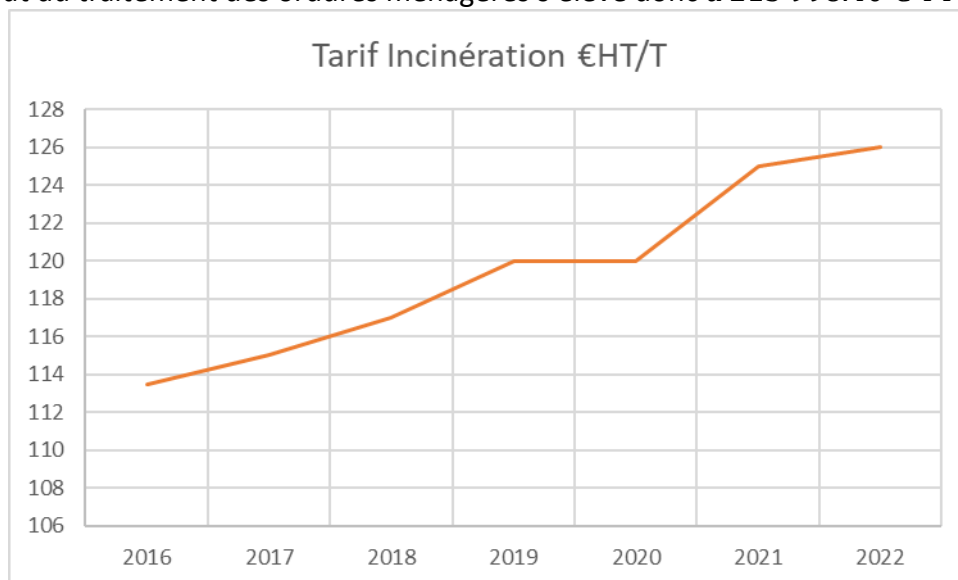
De même, pour la location-maintenance des 2 systèmes d'identification à la levée et au poids. La société SULO a été retenue. En 2022, le coût annuel de cette prestation est de 40 332.24€ TTC.

La collecte des ordures ménagères est réalisée par équipage de 2 agents : 1 chauffeur & 1 rippeur.

La collecte du tri sélectif est réalisée par équipage de 2 agents pour 6 circuits et 3 agents pour les 5 autres circuits.

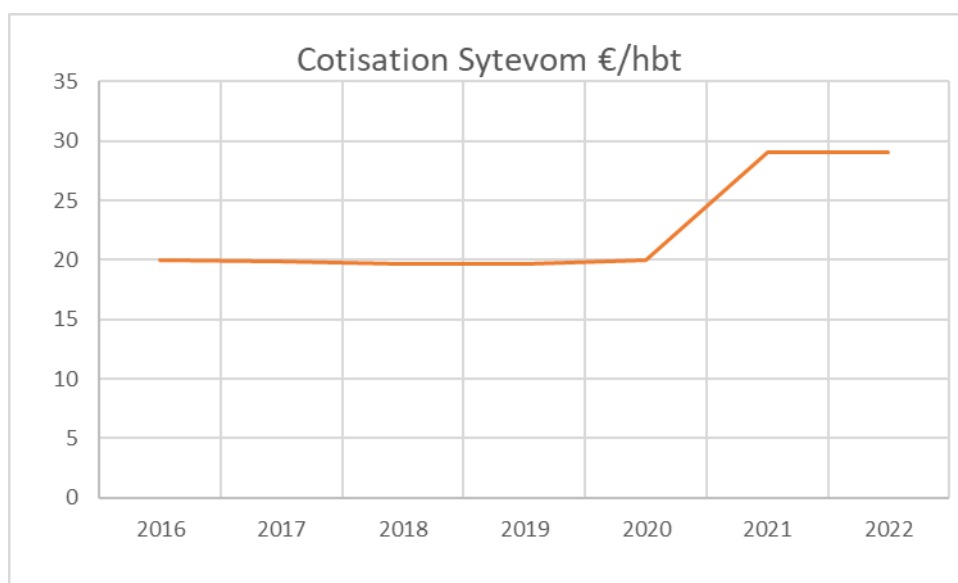
LE TRAITEMENT

Le traitement des ordures ménagères effectué par le Sytevom, est facturé 126€ HT la tonne. Pour 2022, le coût du traitement des ordures ménagères s'élève donc à 213 998.40 € TTC.



COTISATION ADHERENT

La gestion des déchèteries étant assurée par le Sytevom, tout comme la valorisation des déchets recyclables, ce dernier appelle auprès de ses adhérents une cotisation à hauteur de 29€ HT / hbt soit 524 308.40 € TTC versés pour 2022.



MODALITES DE FINANCEMENT

REOM incitative : Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères basée sur la production de déchets

Le service déchets de la CCDB est financé par la redevance perçue auprès des usagers.

Votés lors du conseil communautaire du 15 décembre 2021, les tarifs se décomposent ainsi :

- Une part fixe à 78€
- 1.30€ la levée du bac ordures ménagères
- 0.51€ le kg du bac ordures ménagères

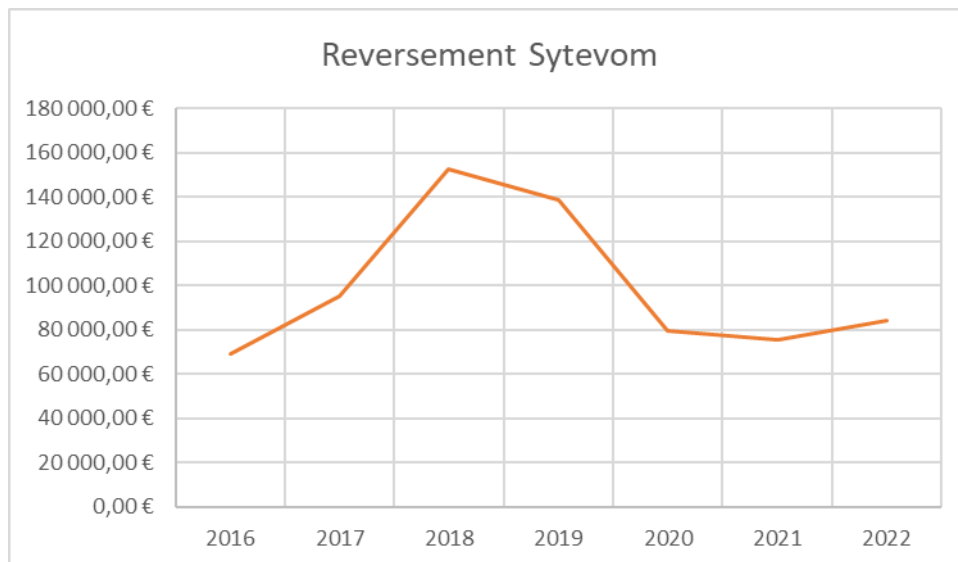
4 levées du bac ordures ménagères sont facturées d'office par an

Ainsi, 1 539 955.28€ ont été perçus au titre de la redevance incitative 2022.

Aides perçues pour le tri sélectif

Les emballages collectés via les bacs jaunes transitent par le centre de tri avant d'être expédiés vers les usines de recyclage.

Le Sytevom contractualise avec les Eco organismes et perçoit à ce titre les aides et les produits liés à la vente des matériaux. En fonction de plusieurs critères, notamment de la qualité et de la quantité des collectes sélectives, le Sytevom reverse à ses adhérents le produit des recettes ainsi perçues. Un décalage d'un an est de rigueur : reversement fin 2022 pour les collectes de 2021.



Caractérisations

La connaissance du gisement et de la composition des déchets ménagers et assimilés est indispensable pour renforcer les actions de prévention et pour répartir les tonnages par collectivité. De ce fait, l'ensemble des circuits de collecte sélective de la CCDB doit être caractérisé chaque année et la saisonnalité des emballages doit être prise en compte. Pour cette raison, une caractérisation par mois a lieu au centre de tri. Il s'agit de trier les emballages et de les peser par type de matériaux, notamment dans le but de connaître le taux de refus, c'est-à-dire le tonnage des déchets collectés via le bac jaune mais qui aurait dû se trouver dans le bac ordures ménagères. Ces caractérisations permettent également de définir les actions à mettre en place afin d'améliorer les résultats.

Afin de répondre aux objectifs fixés par le SYTEVOM, dans le cadre du contrat CITEO, depuis 2021 un agent du service est présent lors des caractérisations et en plus, depuis 2022, un élu du secteur concerné par la caractérisation est présent dans la mesure du possible.

Suite à la reprise en 2020 des contrôles de bacs, ce taux de refus diminue, passant de 20.3% en 2020 à 18.10% en 2022. Ainsi en 2022, 11 communes et 5 quartiers de Baume Les Dames ont pu être contrôlés. Un agent du service, accompagné d'un élu de la commune, contrôlent l'ensemble des bacs jaunes mis à la collecte avant le passage du camion. L'objectif est de sensibiliser les habitants en direct. Si les bacs sont refusés ou mis en erreur, l'agent les recontacte afin de les aider à mieux trier.

Ces tonnages pénalisent la collectivité car au lieu d'être collectés directement en ordures ménagères, ils passeront d'abord sur la chaîne de tri avant de rejoindre l'usine d'incinération, entraînant ainsi des coûts supplémentaires.

PERSPECTIVES

- Mise à jour du Règlement de collecte et de facturation du service avec une mise en application au 1^{er} juillet 2023

- Poursuite des contrôles de la qualité du tri, afin de diminuer les quantités de refus

- Action « Commerçants et artisans éco-responsables » en partenariat avec la CCI, la CMA et le SYTEVOM et Baume Bienvenue : objectif de 20 commerçants / artisans accompagnés d'ici fin 2023

- Recherches de lieux pour compostage collectif en lien avec le SYTEVOM

- Augmenter le gisement de cartons collectés auprès des professionnels

- Réduction des points noirs afin de sécuriser les parcours de collecte
Objectif sur le second semestre 2023 d'éliminer au maximum les manœuvres des camions non justifiées

- Réalisation de la Matrice ADEME 2022

L'ADEME ambitionne la **généralisation de la « matrice des coûts »**, cadre de référence en matière d'expression des coûts.

Partant de la comptabilité, les différentes charges et produits sont affectés par services (collecte des résiduels, déchèteries, collectes séparées...) selon des règles assurant la comparabilité.

Les matrices 2019-2020 & 2021 ont été réalisées.